

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CIRC PARIS

### Le cannabis, c'est trop mortel...

M. Douste-Blazy se vante que cette campagne est la première du genre en Europe et pour cause, elle répond non pas à urgence sanitaire, mais à volonté idéologique : affirmer que le gouvernement " ne baisse pas les bras face à la drogue ". En effet, après avoir proclamé que la vieille loi de 70 était inapplicable et qu'il fallait absolument la réformer, le gouvernement s'est à deux reprises avéré incapable de la modifier : il était impossible de durcir une loi qui prévoyait déjà un an de prison pour simple usage ; mais renoncer à cette incrimination d'un autre âge aurait " envoyé le mauvais signal à la jeunesse " alors que le gouvernement s'efforce d'afficher une " tolérance zéro " face à la délinquance.

De plus, le projet de loi préparé par les sénateurs les plus réactionnaires prévoyait toute une litanie de mesures répressives, amendes de 1500 €, confiscations de portables ou de scooter, fermeture de comptes en banque, injonction thérapeutique, etc. qui étaient autant de déclarations de guerre à la jeunesse et la promesse de graves troubles dans les cités. C'était aussi une usine à gaz coûteuse et ingérable qui ne pouvaient qu'aggraver encore l'embouteillage chronique des services de police et de justice, lesquels surent faire remonter en haut lieu leur opposition à ce projet de loi. Le Premier ministre en tint compte et, au mois d'août dernier, enterra discrètement ce projet à la grande fureur de ses auteurs.

On se retrouvait donc au point zéro : pas de réforme de la loi, ni pour l'assouplir ni pour la durcir et un constat déprimant : la France, qui a la politique la plus dure d'Europe en matière de cannabis, a également le plus fort taux de consommateurs. Mais dans ce cas, pourquoi ne pas s'aligner sur ses voisins européens chez qui, de droit ou de fait, la consommation simple n'est plus poursuivie ? Impossible, évidemment pour un gouvernement qui veut afficher sa fermeté face à la " délinquance ".

Ne pouvant porter la guerre sur le front de la loi, ni sur celui de son application, le gouvernement décidait de donc porter l'offensive sur un terrain qui permettait de faire l'impasse sur la question de la loi et de son impossible réforme : la santé publique. En s'inspirant des mesures prises en matière de vitesse automobile, d'alcool ou de tabac.

On a donc demandé à la MILDT, de commander une campagne " anticannabis ", allant à 180 ° de son discours antérieur où, le cannabis était resitué dans l'ensemble de la consommation des drogues, légales ou illégales... Structure d'État, la MILDT, a dû pour sauver sa peau, cautionner ce pensum politiquement correct et manger son chapeau.

Première constatation, cette campagne est sur le fond de l'argumentation exacte dans le détail, mais mensongère dans son ensemble. Elle met le projecteur sur des faits réels, mais rares ou secondaires en en faisant des généralités. Elle instruit à charge et uniquement à charge, sans jamais dire que la grande majorité des fumeurs sont des adultes maîtrisant leur consommation. Elle fait sans cesse l'amalgame entre mineurs et " jeunes " pour inquiéter les parents d'élèves et exagère des dangers faibles ou des inconvénients mineurs en vue de faire paniquer les fumeurs novices (et de ruiner par là même tout discours rationnel sur les dangers réels des drogues). Et surtout, elle n'aborde

jamais les avantages et les plaisirs dont parlent si volontiers les fumeurs, dont elle fait au passage un portrait caricatural et doloriste.

Tout ça pour faire l'impasse sur le bilan désastreux de la répression : la France, qui est en matière de cannabis le pays le plus répressif, est aussi celui qui a le plus haut niveau de consommation parmi la jeunesse. Pourtant, en Hollande, où le cannabis est en vente libre, le pourcentage de consommateurs est nettement moins élevé qu'en France et cette consommation ne semble pas poser de problèmes sanitaires ou sociaux particuliers. On pourrait citer d'autres pays, le Portugal, où l'usage est dépénalisé, l'Angleterre qui l'a déclassé, le Canada, (cf. le rapport des sénateurs), l'Espagne ou Zappatero, s'apprête à dépénaliser le cannabis, la Pologne où la question est posée au Parlement et même la Russie de Poutine qui a décidé de décriminaliser la consommation de drogues pour désengorger ses prisons

C'est que cette campagne ne répond pas tant à des problèmes sanitaires qu'à des motifs idéologiques : faire oublier l'immobilisme de l'Etat, qui s'est révélé incapable de réformer la vieille loi de 1970, dénoncée par tous, y compris l'Etat lui-même, comme obsolète, hypocrite et inapplicable. Pour mobiliser " les parents inquiets " que cette campagne devrait normalement inquiéter davantage, on a recyclé de vieux poncifs sur le cannabis, abusivement présentés comme des découvertes modernes et adopté un style jeune et un look cheap.

Cette campagne idéologique se double d'un dispositif destiné à projeter l'image d'un " gouvernement qui ne baisse pas les bras face à la drogue ". Il s'agit : dans un premier temps, de faire apparaître le problème à grands renforts de questionnaires sociologiques " d'auto-évaluation ", très à la mode outre-Atlantique, de ligne spécialisée d'écoute, de sites Internet et de consultations cannabis, de points écoute jeunes. Dans un second temps, on s'occupera de " traiter " les jeunes ainsi repérés dans des " centres d'accueil spécialisés ", dédiés au seul cannabis, pour les guérir de leur détestable penchant. Qui dans l'esprit du gouvernement est à la jeunesse, ce que les 35 heures sont à l'économie .

L'expérience de bon nombre d'intervenants en toxicomanie est que ce genre de séances ont peu d'effet sur les jeunes, qui s'y rendent le plus souvent à l'invite pressante de leurs parents ou de la justice, se réduit le plus souvent à un " rappel à la loi ", des conseils de modération du genre " un joint, le soir, pourquoi pas ? Mais pas avant le cours de maths. Pense à ton bac ! ". Au mieux, elles permettent de repérer un jeune qui a vraiment des problèmes, et pour qui le plus souvent l'usage du cannabis est un symptôme plutôt qu'une cause.

Le fait n'est guère surprenant, le cannabis étant de toutes les drogues consommées l'un des plus faciles à gérer, en dépit de son statut illégal. Cela ne veut pas dire qu'il n'entraîne jamais de problème, mais cela ne justifie pas pour autant son interdiction ; après tout, l'alcool (45 000 morts par an en France) et le tabac (60 000 morts) sont en vente libre sans que cela empêche de soigner ceux qui sont malades de leur consommation, ni de faire mener des politiques sanitaires visant à faire baisser la consommation et promouvoir des usages raisonnables.